

Notre association RCSA, ainsi que Chaâlis Environnement a participé mercredi 1er octobre à une réunion de concertation sur l'avenir de Thorigny à laquelle nous avons été conviés par la mairie de Thorigny. Le projet « Thorigny, la Marne un cœur » vise la réhabilitation du centre-ville et des bords de Marne.

Les objectifs assignés à cette concertation citoyenne sont :

- de définir les priorités locales et les leviers d'action ;
- de recueillir les besoins, attentes et propositions des habitants ;
- de construire une vision partagée et d'assurer l'acceptabilité du projet ;
- de garantir la transparence et la qualité du dialogue entre la mairie, les citoyens et les parties prenantes.

L'association « Empreinte citoyenne » (loi 1901), qui soutient les collectivités dans leurs démarches citoyennes, représentée par Audrey James, anime ce processus « en toute indépendance ». Son rôle est de veiller à la pertinence du projet, au respect démocratique et à l'objectivité des analyses. Elle réalisera des comptes rendus, des entretiens individuels et une synthèse des contributions pour accompagner la ville. Nous avons demandé à être associés de près aux prochaines étapes de ce processus.

Voici les principaux points abordés lors de cette visio-conférence :

A. Problèmes et besoins identifiés

- Deux pôles économiques distincts : le centre-ville et la zone commerciale (Intermarché) restent mal reliés, ce qui pose problème, notamment pour les personnes âgées.
- Liaisons insuffisantes : nécessité de renforcer les liaisons entre le haut et le bas de la ville, entre le centre, les bords de Marne et la zone commerciale (solutions envisagées : minibus, liaisons douces, accessibilité PMR).
- Bords de Marne : enjeu stratégique pour dynamiser la commune, mais nécessitant de préserver la qualité paysagère et l'équilibre avec le centre-ville.
- Impact futur : densification prévue (plusieurs centaines de logements) qui risque d'aggraver la circulation et le stationnement, en lien avec le pont « en X », déjà point noir de circulation et vieillissant.

B. Pistes proposées

- Développer des services de proximité : commerces, structures pour personnes âgées, équipements pour enfants.
- Créer de nouvelles liaisons économiques et sociales (événements type café éphémère, animations en bord de Marne).
- Améliorer l'accessibilité à la gare pour faciliter l'activité professionnelle.
- Développer des espaces de coworking et des salles de réunion pour les associations, actuellement insuffisantes.

- Logement et urbanisme

- Préserver l'identité paysagère de Thorigny, ville historiquement pavillonnaire et arborée.
- Intégrer les nouveaux logements dans le cadre naturel et paysager, en évitant les constructions trop massives ou uniformes.
- Différenciation par rapport à Lagny : garder une originalité et une qualité spécifique du bord de Marne.
- Nécessité de bâtiments de bonne qualité, pas trop hauts, intégrés dans l'environnement existant.
- Importance de préserver l'identité historique de Thorigny (façades remarquables, maisons protégées, patrimoine architectural comme la pierre de meulière).
- Refus d'un urbanisme agressif où les nouvelles constructions étouffent les anciennes maisons (ex. annexe de l'abbaye de Chaâlis).
- Mise en garde contre les abus de promoteurs : risque de destructions massives et constructions inadaptées.
- En bord de Marne et dans les quartiers gare : construction de logements collectifs jugée incontournable, mais à condition qu'ils soient intégrés intelligemment.
- Importance de l'OAP des Bords de Marne (orientation d'aménagement et de programmation) que nous souhaitons mise en œuvre pour concilier mémoire des orientations passées et évolutions futures.

- Sécurité et circulation

- Les quartiers de gare sont des zones sensibles, historiquement associées à de l'insécurité.
- Améliorations constatées, mais vigilance nécessaire sur la sécurité et la circulation, en particulier dans les zones traversées par les familles et enfants scolarisés.
- Services et équipements à intégrer aux futurs logements
- Besoin de parkings suffisants pour éviter l'asphyxie du centre-ville.
- Intérêt pour une offre diversifiée au sein d'ensembles de logements collectifs :
 - structures médicales et laboratoires,
 - crèches et services pour enfants,
 - espaces mutualisés (laveries, équipements collectifs),
 - services de proximité (petits commerces, services postaux, etc.),
 - mixité sociale au sein des nouveaux ensembles.

- Commerces et services

- Priorité à développer des services utiles : santé (médecins, kinés, laboratoires), crèches, services de proximité adaptés aux familles.

- Exemples inspirants : petit centre médical de Dampmart qui fonctionne bien ; crèches à proximité des gares pour simplifier la vie des parents.
 ⇒ Idées alternatives : relais de produits locaux (casiers de maraîchers), espaces conviviaux (sandwicherie, glacier, petits cafés près des gares).
- Mobilité
 - Besoin de renforcer la mobilité douce : sécuriser piétons et cyclistes, notamment autour du pont Onyx et des carrefours accidentogènes.
 - Importance de stationnements sécurisés pour vélos et deux-roues, indispensables pour inciter à leur usage.
 - Critique des aménagements actuels jugés insuffisants ou mal pensés (ex. rue de Dampmart).
 - Besoin d'équilibre entre stationnement et mobilités douces : éviter le « tout voiture » mais aussi compenser les pertes de places (ex. rue de Dampmart, -40 % de stationnement).
 - Importance de mieux connecter la gare, le centre-ville et les quartiers par des mobilités actives (vélos, piétons, poussettes) et par des transports adaptés.
 - Suggestion de développer des petits bus de desserte locale, mieux remplis et plus adaptés que les gros bus souvent vides.
- Lieux de vie et convivialité
 - Manque d'espaces pour attendre, se poser, discuter près des gares (bancs, esplanades, petits cafés).
 - Besoin d'espaces de vie pour jeunes et familles, afin d'animer les quartiers autrement que par de simples logements.
 - Valorisation des atouts existants :
 - Le Moustier (centre culturel et salle de spectacle) à améliorer et développer.
 - Les bords de Marne : atout majeur à transformer en véritable lieu de vie (prairie, Quai 59, animations estivales, promenades).
- Accessibilité
 - La prairie en bord de Marne souffre d'une accessibilité limitée : passage souterrain jugé peu sûr et peu adapté (sécurité, propreté).
 - Besoin de mieux relier cette zone au centre-ville et à la gare, pour tous types de mobilités (piétons, vélos, poussettes, PMR).
 - Projet de passerelle au-dessus de la voie ferrée évoqué, attendu comme une solution structurante.
- Vie associative et animation sociale
 - Thorigny dispose d'un tissu associatif très riche (culturel, sportif, musical) qui favorise le lien social.
 - Forum des associations jugé utile, mais possibilité de développer d'autres événements pour mieux valoriser certaines associations.

- Initiatives municipales appréciées : animations estivales en bord de Marne (jeux, piscine, activités encadrées), à prolonger et renforcer.
- Le Quai 59 (tiers-lieu) est jugé positif mais insuffisant seul ; besoin de pérenniser et multiplier ce type d'espaces.
- Enfance et jeunesse
 - Manque d'équipements adaptés aux enfants :
 - Aire de jeux du Moustier saturée, mal dimensionnée, coincée entre parking et rue passante.
 - Forte demande d'espaces de jeux plus grands et mieux aménagés (ex. extension possible sur parkings voisins).
 - Besoin d'activités éducatives et de sensibilisation : propreté de la ville, découverte de la faune et de la flore locales, respect du cadre de vie.
 - Efforts déjà faits pour intégrer les jeunes (centres de loisirs, sorties, Conseil municipal des jeunes - CMJ), mais encore des marges pour mieux les associer.
- Propreté et cadre de vie
 - Propreté perçue comme un problème croissant : poubelles pleines, déchets dans les rues.
 - Suggestion d'actions pédagogiques avec les écoles et associations pour impliquer enfants et familles dans des opérations « Thorigny propre ».

C. Concertation et gouvernance

- Forte demande d'information régulière sur l'avancement des projets.
- Critique du fonctionnement actuel :
 - Trop souvent, les habitants/associations sont informés a posteriori, une fois les projets finalisés.
 - Les comités consultatifs existent mais sont jugés insuffisants : écoute faible, propositions rarement prises en compte.
- Souhait exprimé :
 - Une concertation en amont, avec une vraie possibilité d'influence sur les projets.
 - Davantage d'associations et de représentants locaux intégrés aux discussions, y compris au niveau des syndicats intercommunaux (ex. mobilités).
 - Reconnaissance du rôle des associations dans la vie locale, mais inquiétude sur leur fragilité si trop dépendantes d'individuels motivés.

D. Gouvernance future et neutralité

- Inquiétude sur la pérennité des travaux si la municipalité change aux prochaines élections.
- Réponse donnée :

- Le projet est suivi par un tiers de confiance indépendant (Empreinte citoyenne), garantissant une continuité quelle que soit la majorité municipale.
- Les travaux ne relèvent pas des comptes de campagne électorale et ne sont donc pas directement impactés par l'échéance de 2026.